Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 02/09/2026

SILVE INTERMARCHE rappelle COCKTAIL CREVETTES VENDU AU RAYON TRAITEUR CHARCUTERIE

- Noms des modèles ou références concernés : **COCKTAIL CREVETTES 1.5KG**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 3250392926373 Lot Acheté au rayon traditionnel entre le 09/08/2026 et le 28/08/2026**
- Conditionnements : **Rayon traditionnel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/08/2026 au 28/08/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Ces produits sont susceptibles de contenir un ou plusieurs corps étranger(s) dur(s) de couleur noire.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre